

Décision

Générale

colonial

Décision n° n' 926 désignant le Président de la Commission chargée d'arrêter la liste électorale en vue des prochaines élections à la Chambre de Commerce

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 août 1952

Numéro JO
n° 11 du 01/10/1952

Date du numéro
1 octobre 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Rassendren, Conseiller à la Cour d'Appel, Président du Tribunal Supérieur d'Appel, est désigné pour présider la Commission chargée d'arrêter la liste électorale en vue des prochaines élections à la Chambre de Commerce, en remplacement de M. Gaillard, Chef du Service Judiciaire, actuellement en congé.